

Flash Info N°4

Informations et vie de la commune, newsletter

Flash Info : Olivier Laveille



Informations et vie de la commune

Remplacement des gouttières de l'école

Les gouttières de la façade de l'école sont percées, sous-dimensionnées, cassées. Le conseil municipal a jugé nécessaire de les remplacer. La face arrière des gouttières reste encore en bon état. Les travaux auront lieu durant les vacances scolaires du printemps.

Informations concernant le chemin rural (dit chemin ferré ou voie romaine)

La Région Normandie s'est lancée dans la création d'un itinéraire équestre de 300 km qui permettra de rejoindre le Pays d'Auge à la Seine. Il ralliera notamment les communes de Falaise dans le Calvados à Jumièges en Seine Maritime en passant par plusieurs communes de l'Eure (au total 55 communes et 4 intercommunalités de l'Eure sont traversées par l'itinéraire).

Le chemin rural dit « Chemin Ferré » ou Voie Romaine est concerné par ce projet. La Chevauchée du Pays d'Auge à la Seine permettra au département de l'Eure d'entrer dans le maillage des grands itinéraires équestres régionaux et sera donc le 6^{ème} itinéraire équestre normand.

Pour sécuriser le tracé de l'itinéraire, il est nécessaire d'inscrire les chemins



Contacts

Tel : 02 32 44 23 13

Mail :

mairie.berthouville@orange.fr

Horaires

Le lundi de 9h à 12h

Le jeudi de 14h30 à 18h30



Numéros d'urgence

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Urgence : 112

Enfance maltraitée : 119

Violence femme : 3919

ruraux empruntés par l'itinéraire équestre au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées. Cet itinéraire sera par la suite balisé par le Comité Régional du Tourisme Equestre et entretenu par l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Le conseil municipal a accepté d'inscrire le « Chemin Ferré » à ce projet.

Brûlage à l'air libre pour les communes de moins de 2000 habitants

Un nouvel arrêté départemental est paru le 16 novembre 2020. Cet arrêté, (n° D3 SIDPC 20 144) relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts et aux autres usages du feu et au débroussaillage, **interdit désormais tout brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets verts**. Les déchets verts sont ceux issus de la tonte, de la taille de haies et d'arbustes, des opérations d'élagages, etc... Il n'y a donc plus de période de tolérance du 15 octobre au 15 mars.

Fibre optique

Les travaux sont terminés et le service est en cours d'activation. La fibre devrait être active avant Juin.

Dès que le service sera activé, vous pourrez contacter vos fournisseurs d'accès internet (FAI) afin de souscrire à des offres fibres (Orange, SFR, Bouygues, Free, Coriolis, K-Net, ...)



Nettoyage du chemin d'eau

Impraticable par une abondance de végétation, ce dernier a été nettoyé pour permettre les évacuations des eaux de pluie parfois très abondantes.

Le Chemin rural dit de Mailly à Berthouville recueille les eaux pluviales en provenance de Boissy, Morsan en constituant un cours d'eau traversant une partie de notre territoire pour rejoindre le Ravin des Ruettes (quartier du Marabout) et poursuivre sa route le long du chemin dit de Mailly à Berthouville, traversant aussi la commune de Saint Cyr de Salerne.

Ces écoulements d'eau peuvent ne pas être permanents compte tenu des conditions météorologiques et le chemin dans ce cas peut être utilisé à pieds.

Travaux restant à faire : nettoyage en amont et curage du fossé en aval.



Newsletter de Berthouville

Désormais, vous pouvez vous inscrire à la newsletter et recevoir mise à jour, flash info...

L'inscription est simple, via la site de Berthouville, depuis l'adresse :

<https://www.berthouville.fr/newsletter/>

